

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009 PR-CAB-DGGTW
CONCERNANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA
LOCALITE D'IGNIE**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement, exercice 2012, l'Etat congolais entend, par le biais de la **Délégation Générale des Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué**, procéder **aux travaux de construction du système d'adduction d'eau potable de la localité d'IGNIE, dans le Département du Pool.**
2. La Délégation Générale des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Bld Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville (en face de l'ex cinéma Vog), Tél : +242 22 281 47 13 - BP :1127, Fax :+242 22 281 40 21, e-mail:contact@grandstravaux.org ;** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, les jours ouvrables de lundi à **vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11h00** ou sur les sites : www.grandstravaux.org, www.armpcongo.org.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au dit projet ;
 - b) La liste du matériel à affecter au dit projet ;
 - c) Les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux ;
 - d) La capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un montant non remboursable de **Six Cent (600 000) francs CFA**.

Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèce ou par virement bancaire.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **21 février 2012 à 13 heures 30 minutes**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats à l'adresse sus-indiquée à **14 heures 30 minutes**.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Trente millions (30 000 000) francs CFA** ;

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **17 janvier 2012**

**Le Ministre Délégué,
Délégué Général aux Grands Travaux,
Par ordre, l'Assistant du Ministre Délégué,**

(Signé)

Pr. Placide MOUDOUDOU.